

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	24	24

Date de la convocation :	le 17 mars 2017
Date d'affichage :	le 05 avril 2017

Séance du 23 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois mars à 18h00, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier, Mesdames DECAMP Annick, MERCIER Sophie, PARIGOT Marianne et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, BARBILLON Philippe, BÉRANGER Didier, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DAUSQUE Marcel, DENNEL Alain, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, FORGET Daniel, GUESNIER Jean-Noël, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, MESSIO Denis, PEYR Patrick, TASSIN Jackie, WARIN Gérard.

Absents excusés : Madame FOYART Khristine, Messieurs CARVALHO Patrice, DUPONT Michel, GRANIER Jean-Claude.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Dissolution du budget annexe « électrification Force Énergies »

Vu l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2016 portant création du Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise et notamment son article 11,

Considérant que les dépenses liées aux travaux d'électrification du secteur Force Énergies, compétence obligatoire du syndicat, n'ont pas lieu d'être comptabilisées dans un budget annexe,

Il est proposé de procéder à la dissolution du budget annexe « électrification Force Énergies » au 1^{er} avril 2017 au profit du budget principal.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DISSOUT au 1^{er} avril 2017 le budget annexe « électrification Force Énergies »,

PRÉCISE que l'actif, le passif, les résultats et toutes écritures précédemment attachées au budget annexe « électrification Force Énergies » sont repris au budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

